Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail: serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel) Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941

62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675091 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

https://www.chequeenergie.gouv.fr

France R.C.S.

avenue de Wagram 75382 Paris

22-30

Siège

EDF-SA au capital de 2 084 365 041

Par courrier

EDF TSA 81401 87014 LIMOGES Cedex 1

T Lieu de consommation

RC LET E **RDC LET E**

39 RUE CHARLES ROSSIGNOL 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Titulaire du contrat

Mme CHARIKH MERIEM

Votre contrat

N° de client : 6 023 880 935 N° de compte : 4 02 4 043 517 607

(numéro à transmettre pour le règlement de

vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) : N° 22 381 910 186 889

- Puissance : 06 kVA
- Heures Creuses
- 1H54-7H54 12H54-14H54



Document à conserver 5 ans

Mme CHARIKH MERIEM 39 RUE CHARLES ROSSIGNOL 91600 SAVIGNY SUR ORGE

Facture du 21/07/2024

N° 27 865 324 844

Electricité (relevé Enedis) **TVA**

78,10€ 12,00 €

Facture TTC 90,10 € Montant total 90,10€ TTC

Prélevé le 05/08/2024

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 20/09/2024.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 20 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 90,10€ sera prélevé le 05/08/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : MERIEM CHARIKH

Compte bancaire: FR7630003****30******882***

Détail de la facture du 21/07/2024 N°27865324844



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°02196456123940 Horaires heures creuses - 1H54-7H54 12H54-14H54 - (peuvent varier de quelques minutes)

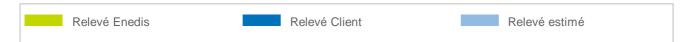
					Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement							
Heures Creuses - 06kVA - du 22/07/24 au 20/09/24					10,70	21,40	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 16,46 €)					21,40		
	Relevé début	Relevé fin		Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation							
Heures Creuses - 06kVA - du 22/05/24 au 21/07/24	8716 (Enedis)	8904 (Enedis)		188	0,1513	28,44	20,0%
Heures Pleines - 06kVA - du 22/05/24 au 21/07/24	7812 (Enedis)	7904 (Enedis)		92	0,2040	18,77	20,0%
Total Consommation (dont acheminement 2,92 €)			280		47,21		
				Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions							
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)				280	0,02100	5,88	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CT	A)					3,61	5,5%
Total Taxes et Contributions						9,49	
Total Electricité hors TVA						78,10	

En conclusion

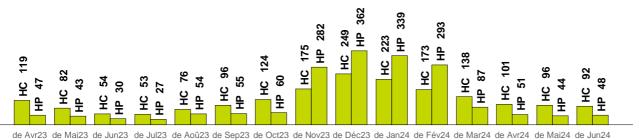
Total facture TTC du 21/07/2024	90 10 €	TTC
TVA 5,50 % sur un montant total de 25,01 €	1,38 €	90,10 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 53,09 €	10,62 €	Montant tota
Total facture hors TVA du 21/07/2024	78,10 €	



Q Evolution de votre consommation facturée en kWh



♥ Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main!

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

> Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

Q Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Electricité: Le montant de la CSPE a évolué le 01/02/2024. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2023 et le 01/02/2024. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité. Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 %

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941 62978 ARRAS CEDEX 9.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site https://mediateur.edf.fr ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie -Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



